



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LE POUGET
N°2023 - 36**

**Objet :
Approbation du PV du CM du 25 mai 2023**

Date de la convocation : 15/06/2023
Nombre de conseillers en exercice : 18
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 18

Votes	
Pour	18
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-deux juin à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de la commune de Le Pouget, dûment convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Thibaut BARRAL, Maire.

Étaient présents BARRAL Thibaut, BOURBOUJAS Françoise, CLAVEL Inès, CUTANDA Josette, DESCAMPS Danièle, LAFON Alain, MARY Julien, OULLIE Laurent, ORTUNO Thierry, RENOUARD Nathalie, VALERO Fanny,

Étaient absents excusés : ALVERGNE Brice donne pouvoir à CUTANDA Josette, BONIOL Karine donne pouvoir à LAFON Alain, BONNET Cendrine donne pouvoir à BOURBOUJAS Françoise, CORIA Mathieu donne pouvoir à PARRA Christophe, MANDON Éric donne pouvoir à MARY Julien, REKKAB Claude donne pouvoir à CLAVEL Inès

Monsieur le Maire présente le procès-verbal du Conseil Municipal du 25 mai 2023 et demande s'il y a des remarques.

Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés,

LE CONSEIL MUNICIPAL

VALIDE le procès-verbal.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.

Fait et délibéré, séance du 22 juin 2023
Le Maire
Thibaut BARRAL

